

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Poursuite du débat sur le discours du budget conformément
à l'article 275 du Règlement

Procès-verbaux des séances des 14, 15 et 20 avril 2010

QUÉBEC

Première séance, le mercredi 14 avril 2010

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement (Ordre de l'Assemblée le 14 avril 2010)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président
- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M. Bachand (Outremont), ministre des Finances
- M. Bernier (Montmorency)
- M. Billette (Huntingdon)
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances publiques
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Dubourg (Viau)
- M. Marceau (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques
- M. Ratthé (Blainville) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
- M. Simard (Richelieu) en remplacement de M. Pelletier (Rimouski)
- M. Whissell (Argenteuil)

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 41, M. Paquet (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

M. le président indique que le débat se déroulera en deux temps. En premier lieu, l'étape des remarques préliminaires, où le ministre, le porte-parole de l'opposition officielle et le porte-parole du deuxième groupe d'opposition disposeront chacun d'un temps de parole de 20 minutes. Ensuite, l'étape du débat, où le temps sera partagé également entre les députés du groupe formant le gouvernement et les députés de l'opposition. Au sein de l'opposition, le temps sera partagé de façon proportionnelle, soit 4/5 du temps au groupe formant l'opposition officielle et 1/5 du temps au deuxième groupe d'opposition. M. le président précise que les échanges se dérouleront par blocs d'interventions de 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bachand (Outremont) fait des remarques préliminaires.

À 17 h 17, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 14 minutes.

M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Shefford) font des remarques préliminaires.

À 17 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 14 avril 2010

Deuxième séance, le jeudi 15 avril 2010

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement (Ordre de l'Assemblée le 14 avril 2010)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président
- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M. Bachand (Outremont), ministre des Finances
- M. Bernier (Montmorency)
- M. Billette (Huntingdon)
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances publiques
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Dubourg (Viau)
- M^{me} L'Écuyer (Pontiac)
- M. Marceau (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques
- M. Ratthé (Blainville) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
- M. Simard (Richelieu) en remplacement de M. Pelletier (Rimouski)
- M. Whissell (Argenteuil)

Autre participant :

- M. Gilles Paquin, sous-ministre, ministère des Finances

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 58, M. Paquet (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

DÉBAT

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

À la demande de M. le président, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

À la demande de M. le président, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

À 13 h 12, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Paquin de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 17 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

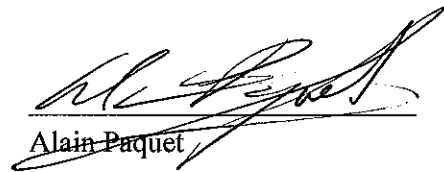
À 18 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 20 avril 2010, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 15 avril 2010

Troisième séance, le mardi 20 avril 2010

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement (Ordre de l'Assemblée le 14 avril 2010)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président
- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M. Bachand (Outremont), ministre des Finances
- M. Bernier (Montmorency)
- M. Billette (Huntingdon)
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances publiques
- M. Dubourg (Viau)
- M. Marceau (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques
- M. Rathé (Blainville) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
- M. Simard (Richelieu) en remplacement de M. Pelletier (Rimouski)
- M. Whissell (Argenteuil)

Autre participant :

- M. Gilles Paquin, sous-ministre, ministère des Finances

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 06, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président informe la Commission du temps restant sur l'enveloppe globale de 10 heures prévue pour ce débat.

DÉBAT (suite)

Un débat s'engage.

À 11 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Paquin de prendre la parole.

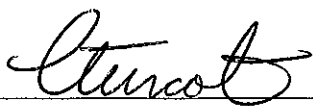
Le débat se poursuit.

Il est convenu que la Commission est réputée avoir terminé son débat de 10 heures.

À 18 h 10, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au lundi 26 avril 2010, à 14 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ml

Québec, le 20 avril 2010